



on100ans@gmail.com

Prier 100 bruits,
100 ans après, durant 100 jours,
prier seul 100 secondes
avec et pour les « bruits du monde »

On s'entend



Evangile de Jésus-Christ selon Saint Matthieu (9, 18-26)

Tandis que Jésus parlait à ses disciples, voilà qu'un notable s'approcha. Il se prosternait devant lui en disant : « Ma fille est morte à l'instant ; **mais** viens lui imposer la main, et elle vivra. » Jésus se leva et le suivit, ainsi que ses disciples. Et voici qu'une femme souffrant d'hémorragies depuis douze ans s'approcha par derrière et toucha la frange de son vêtement. Car elle se disait en elle-même : « **Si** je parviens seulement à toucher son vêtement, je serai sauvée. » Jésus se retourna et, la voyant, lui dit : « Confiance, ma fille ! Ta foi t'a sauvée. » Et, à l'heure même, la femme fut sauvée. Jésus, arrivé à la maison du notable, vit les joueurs de flûte et la foule qui s'agitait bruyamment. Il dit alors : « Retirez-vous. La jeune fille n'est pas morte : elle dort. » Mais on se moquait de lui. Quand la foule fut mise dehors, il entra, lui saisit la main, et la jeune fille se leva. Et la nouvelle se répandit dans toute la région.

Méditation

C'est avec conviction que le notable invite Jésus à venir guérir sa fille, et la femme à s'approcher pour toucher le vêtement de Jésus. Le premier exprime sa foi par un « mais » : une opposition à la fatalité. La seconde l'exprime par un « si » : une hypothèse qui ouvre un avenir. La foi manifeste de ces deux demandeurs permet les guérisons et Jésus, par sa force, redonne la vie en abondance. Dans ce qui nous semble impossible, introduire un « mais si »...

Prière

Seigneur, tu nous dis que la foi peut tout, donne-nous une foi sans faille.
Seigneur, viens-nous en aide quand nous nous mettons à douter.
Seigneur, que ton Esprit répande dans notre monde l'amour que tu es venu nous enseigner.

Bruits du monde

Les gendarmes de la communauté de brigades de la Trinité (Alpes Maritimes) ont su quoi faire quand ils ont saisi 1,5 tonne de nourriture. Ils avaient mis la main sur un stock de fruits et légumes vendus illégalement mais en bon état. Ils ont alors eu l'idée de céder ces denrées aux « Restos du cœur ». Avisé, le procureur de la République a donné son aval et les bénévoles de l'association sont venus récupérer les aliments.

Au menu : oranges, pommes, ananas, citrons, clémentines, artichauts, pommes de terre, tomates et courgettes !

